

Monsieur le Commissaire enquêteur.

Objet de ma requête:  
Parcelle A#641 rue de l'Inde à Imgré.

Elle est passée avec le nouveau PLU en zone agricole.


Le terrain était en zone constructible, nous en avions d'ailleurs fait une demande et nous avions eu un avis favorable de l'urbanisme (pièces jointes)

Ma mère a payé au décès de mon père chez le notaire des droits pour ce terrain constructible.

Le terrain était dans la continuité des autres (qui sont d'ailleurs maintenant bâtis) ainsi que le A#769, qui a aussi reçu un avis favorable et bizarrement tous se retrouvent en zone agricole.

Nous vous sollicitons afin que nos parcelles ne deviennent en zone constructible.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à la lecture de cette demande.



# Demande de Certificat d'urbanisme

## Vous pouvez utiliser ce formulaire pour :

- Connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain
- Savoir si l'opération que vous projetez est réalisable

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C.U. 045 J 69 000198  
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 24 12 2015

Cachet de la mairie destinataire du receveur

## 1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

## 2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire

Vous êtes un particulier

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Vous êtes une personne morale

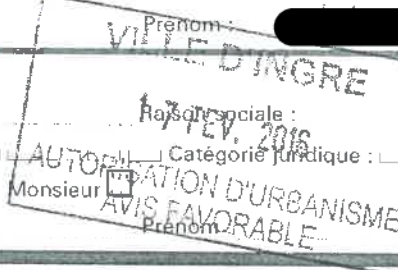
Dénomination :

N° SIRET :

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom :



## 3 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

BP :

Cedex :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

## 4 - Le terrain

### Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s) :

Numéro :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

BP :

Cedex :

Références cadastrales : section et numéro<sup>1</sup> (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) :

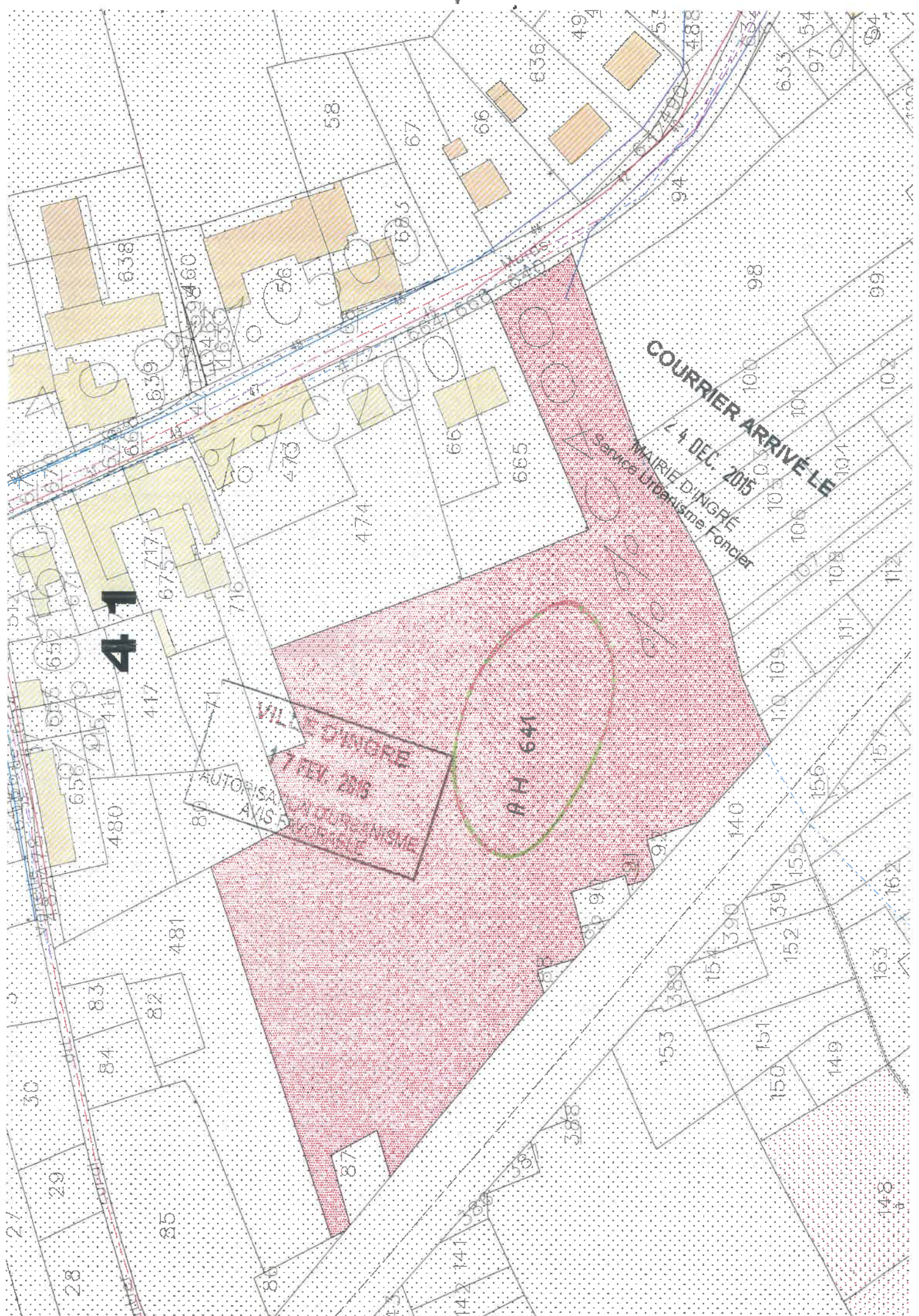
Superficie du (ou des) terrain(s) (en m<sup>2</sup>) :

**41**

VILLE D'INGRE  
7 FEV. 2015  
Avis d'urbanisme favorable

COURRIER ARRIVÉ LE  
24 DEC. 2015  
MAIRIE D'INGRE  
Service Urbanisme Foncier

AH 641



Département du Loiret  
Commune d'INGRE

Références cadastrales:  
Section AH n° 762, 764, 766,  
767, 768 et 769 (33 a 84 ca)

DP9








Rue des Muids

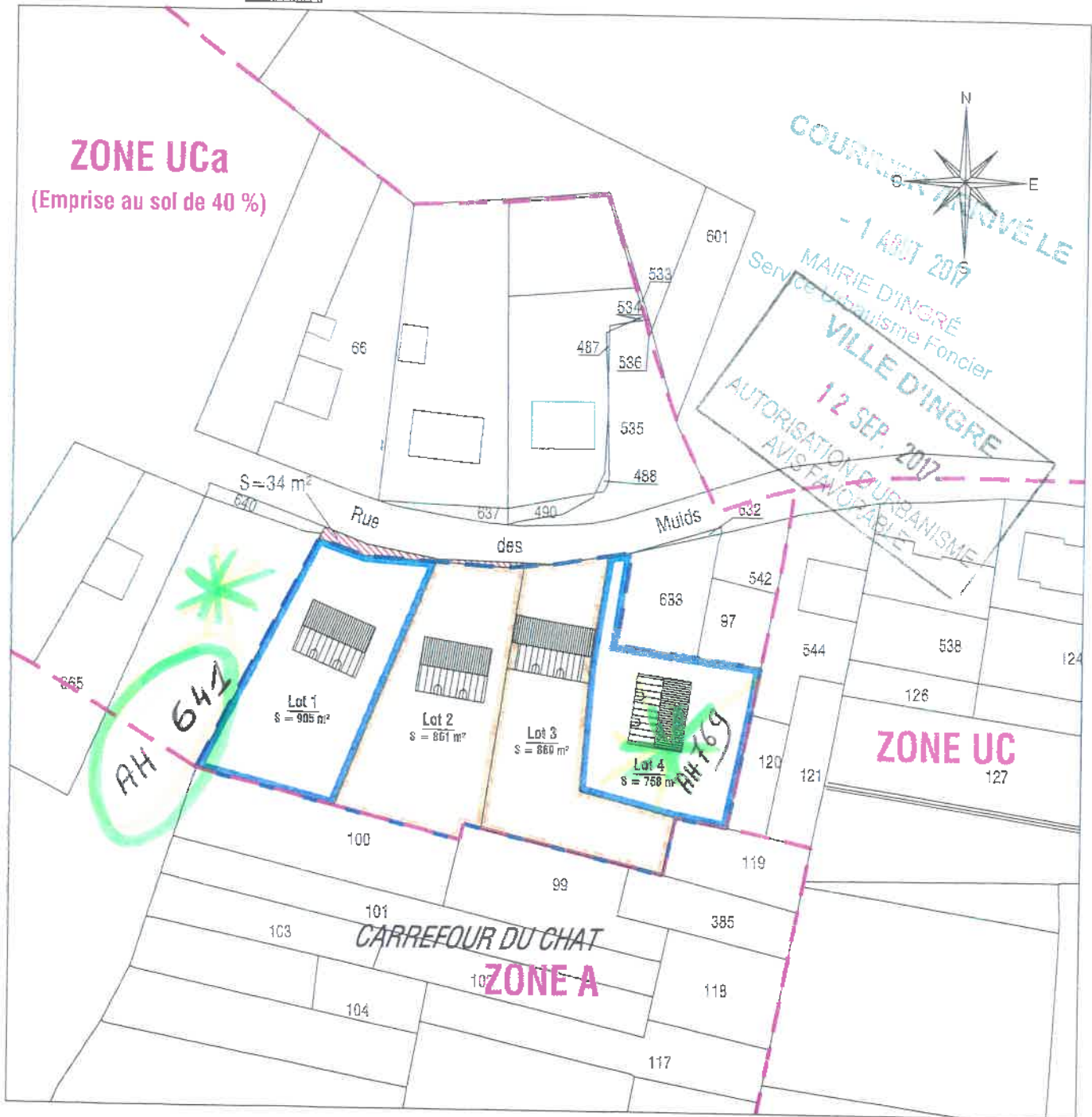
Section AH n°762, 764, 766, 767, 768 et 769

Propriété de l'indivision [REDACTED]

PLAN SOMMAIRE DES LIEUX

ECHELLE : 1/1000

-  Zone du P.L.U
-  Périmètre du lotissement - S= 3384 m<sup>2</sup>
-  Lot 1 : Terrain à bâtir - S=905 m<sup>2</sup>  
Emprise au sol max attribuée : 362 m<sup>2</sup>
-  Lot 2 : Terrain à bâtir - S =861 m<sup>2</sup>  
Emprise au sol max attribuée : 344 m<sup>2</sup>
-  Lot 3 : Terrain à bâtir - S =860 m<sup>2</sup>  
Emprise au sol max attribuée : 344 m<sup>2</sup>
-  Lot 4 : Terrain à bâtir - S =758 m<sup>2</sup>  
Emprise au sol max attribuée : 303 m<sup>2</sup>
-  Partie à céder à la Commune d'INGRE - S=34 m<sup>2</sup>
-  Hypothèse d'implantation des constructions



SAS AB ASSOCIES - Géomètres-Experts  
Maxime ASSELIN et Nicolas BOUIS  
2, rue de Croquechâtaigne  
45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN  
Tél. 02.38.43.11.09 - Fax. 02.38.43.53.17



Date : 26/07/2017  
N° de dossier : 17164 - (2016-113)  
Indice 01

### Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 211

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 208

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 751

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 695

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 1365

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe :     Section :     Numéro :        
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

VILLE D'INGRÉ  
12 SEP. 2017  
AUTORISATION D'URBANISME  
AVIS FAVORABLE

COURRIER ARRIVÉ LE  
- 1 AOUT 2017  
MAIRIE D'INGRÉ  
Service Urbanisme Foncier

# Département du Loiret Commune d'INGRE

DP10

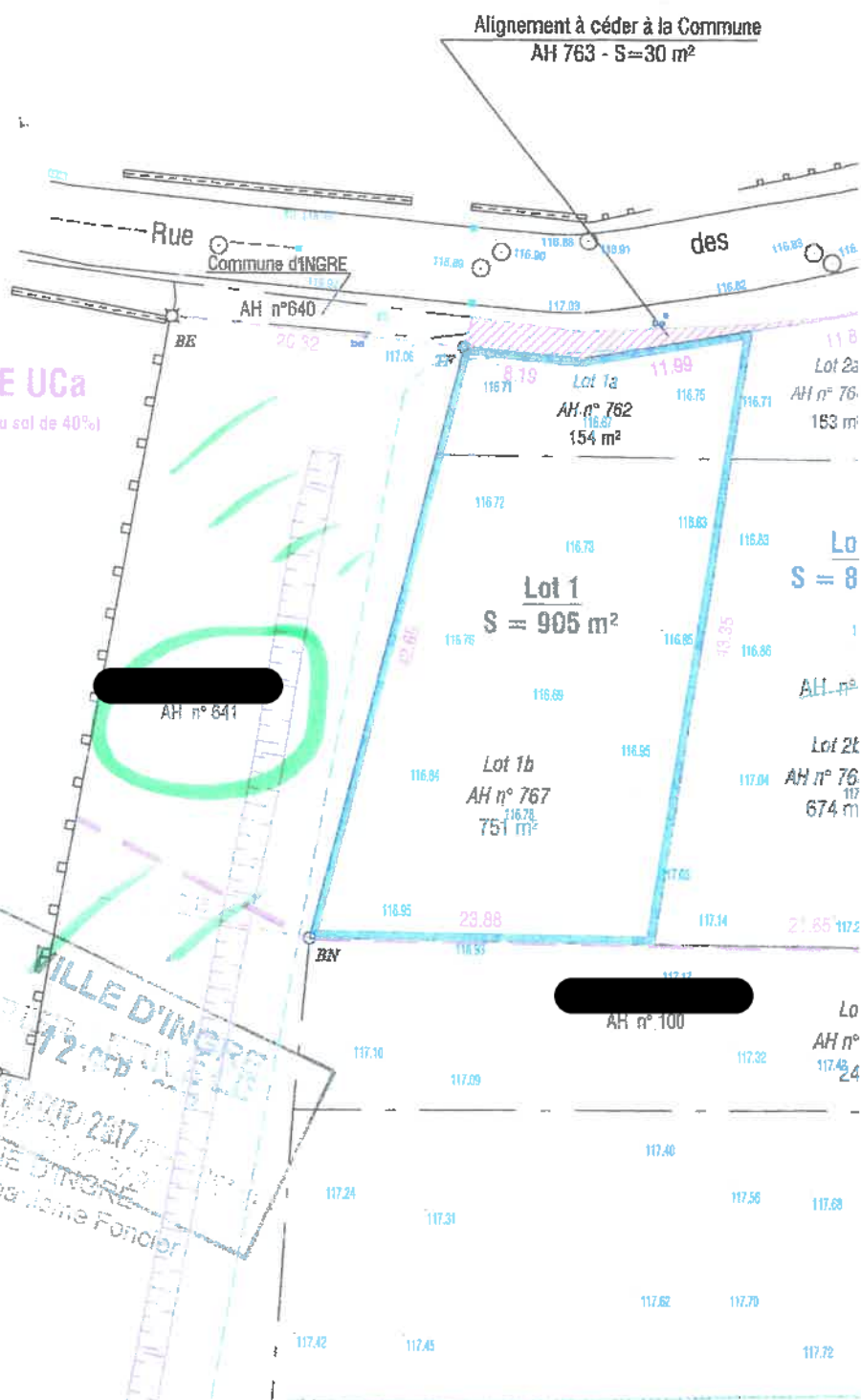
Rue des Muids

Section AH n° 762, 764, 766, 767, 768 et 769

Propriété de l'indivision [REDACTED]

## PROJET DE DIVISION

ECHELLE : 1/500



**Légende :**

- - - Application cadastrale
- - - Limite de culture
- - - Limite de la zone de PLU
- TF Tire-fond
- BE Borne existante
- BN Borne nouvelle
- ▨ Partie à céder à la commune d'INGRE S = 34m²
- [REDACTED]
- [REDACTED]

**Références cadastrales :**

- Section AH - n°762 (01 a 54 ca)
- n°763 (00 a 30 ca)
- n°764 (02 a 11 ca)
- n°765 (00 a 04 ca)
- n°766 (02 a 08 ca)
- n°767 (07 a 51 ca)
- n°768 (06 a 95 ca)
- n°769 (13 a 65 ca)

MAIRIE D'INGRE  
Service Urbanisme Foncier



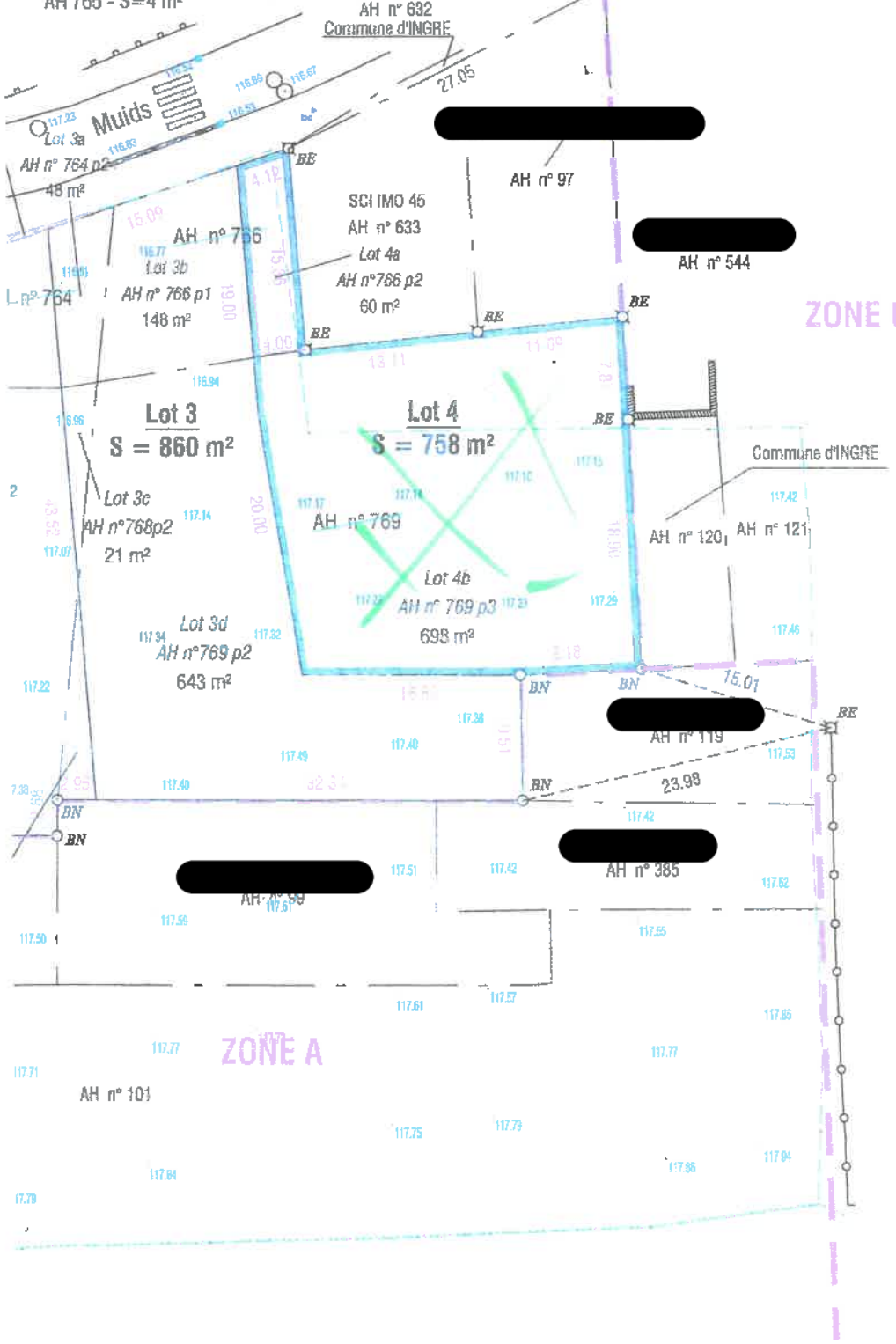
**SAS AB ASSOCIES - Géomètres-Experts**  
Maxime ASSELIN et Nicolas BOUIS  
2, rue de Croquechâtaigne  
45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN  
Tél. 02.38.43.11.09 - Fax. 02.38.43.53.17

X=1613.500

Y=7193.000

Y=7192.500

alignement à céder à la Commune  
AH 765 - S=4 m<sup>2</sup>



NOTA: Planimétrie rattachée au système RGF93 (Projection CC48)  
Altimétrie rattachée au système NGF - IGN 69 (Nivellement Général de la France)